



Place Lamôme

3. LES PARTIS D'AMENAGEMENT RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

3.1. Composition générale d'aménagement de la rue Coste et de la place Lamôme,

Ce projet d'aménagement se concentre sur plusieurs points :

- Le changement de l'éclairage public vétuste et énergivore, ainsi que la signalisation lumineuse tricolore au niveau du carrefour Yves Le Coz / Coste,
- La rénovation de la voie et des trottoirs, suite aux diverses tranchées qui vont être réalisées pour les enfouissements des réseaux aériens,
- La mise aux normes PMR des points d'arrêts bus au droit de la place Lamôme sur la rue Yves Le Coz,
- L'élargissement du trottoir côté boulangerie en gagnant environ 1,00 m en prolongeant également sur l'ensemble du trottoir face à la place Lamôme,
- La création de trottoirs traversants des rues connexes à la rue Coste : rue Deroisin, rue Victor Hugo, rue Pierre Curie,
- Le traitement du carrefour Yves Le Coz / Coste en plateau surélevé avec un niveau quasi identique entre la chaussée et piéton (delta de 4cm maxi). La surélévation permettra d'apaiser la vitesse au niveau du carrefour,
- L agrandissement des fosses fertiles sur la place Lamôme, ainsi que leur enrichissement végétal et la création de nouvelles zones plantées,
NB : les emplacements des commerçants du marché ne sont pas impactés par l'aménagement et restent inchangés,

3.2. L'aménagement du terrain, ce qui est modifié ou supprimé

3.2.1. Rue Coste

Cet aménagement nécessite :

- La dépose des mâts d'éclairage public,
- La dépose du matériel de SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore),
- La démolition des trottoirs (décapage de l'asphalte et démolition de la fondation de trottoir en béton),
- La suppression du trottoir le long de la place Lamôme côté Coste,
- La dépose des bordures en vue d'une repose plus propre et linéaire,

- La dépose des mobiliers urbains disparates (potelets / barrières),
- Le reprofilage de la chaussée, avec décapage de l'enrobé existant et reprise complète de la structure de chaussée,
- La reprise des écoulements des eaux en adaptant l'assainissement existant,

3.2.2. Place Lamôme

Cet aménagement nécessite :

- La dépose de quelques bordures enterrées, afin d'y insérer les fosses végétales,
- La dépose des mobiliers urbains disparates (potelets / barrières),
- L'abattage des 9 Erables planes, chétifs et plantés dans des fosses trop petites pour leur développement,

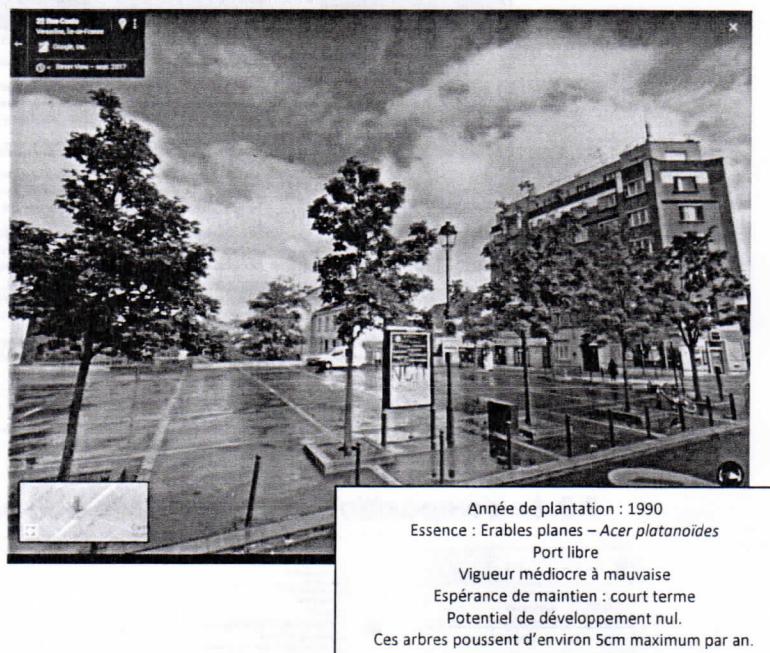
Etat phytosanitaire des arbres :

La croissance perturbée de ces arbres s'observe très bien dans la forme découpée de la périphérie de leur houppier.

Ces arbres plantés depuis une trentaine d'années devraient occuper l'espace aérien à l'identique de ceux de l'allée des marronniers ou de la rue Richard Mique.

Une taille de suppression de bois mort a été réalisée à l'été 2016 pour mettre en sécurité l'espace public.

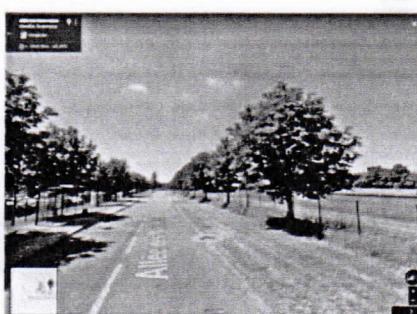
Au vu de la faible vigueur de ces arbres et du projet de réaménagement de la place entraînant des terrassements au pied des arbres, il est préférable de procéder à l'abattage des arbres du square Lamôme en même temps que la réalisation du réaménagement de celle-ci.



↓ Comparaison de la vigueur avec des plantations de la même année ou ultérieure ↓



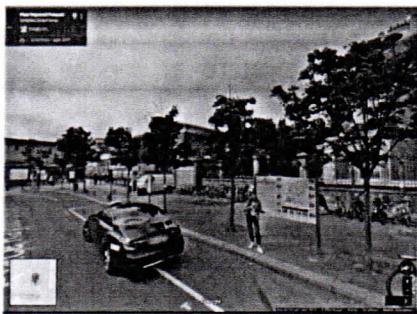
Rue Ducis
Année de plantation : 1994
Essence : Erables plane
Port architecturé
Vigueur de médiocre à bonne. A noter certains arbres ont des pousses annuelle dépassant les 2 mètres de long
Espérance de maintien : long terme



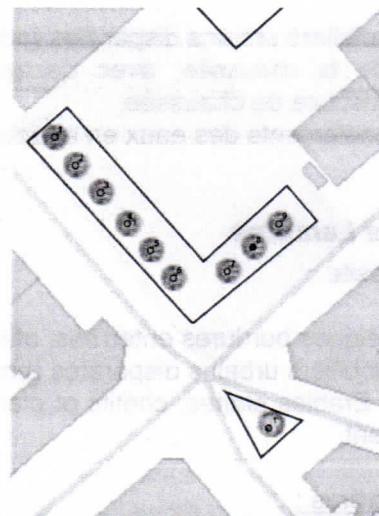
Allée des marronniers
Année de plantation : 2001
Essence : Marronnier d'Indes
Port libre
Vigueur de moyenne à bonne.
Espérance de maintien : long terme



Rue Richard Mique
Année de plantation : 1990
Essence : Chêne de Hongrie
Port libre
Vigueur bonne
Espérance de maintien : long terme



Place Raymond Poincaré
Année de plantation : 1990
Essence : Erable plane
Port libre
Vigueur de médiocre à mauvaise
Espérance de maintien : Nulle
Abattage et replantation à l'occasion du projet de la Gare des Chantiers

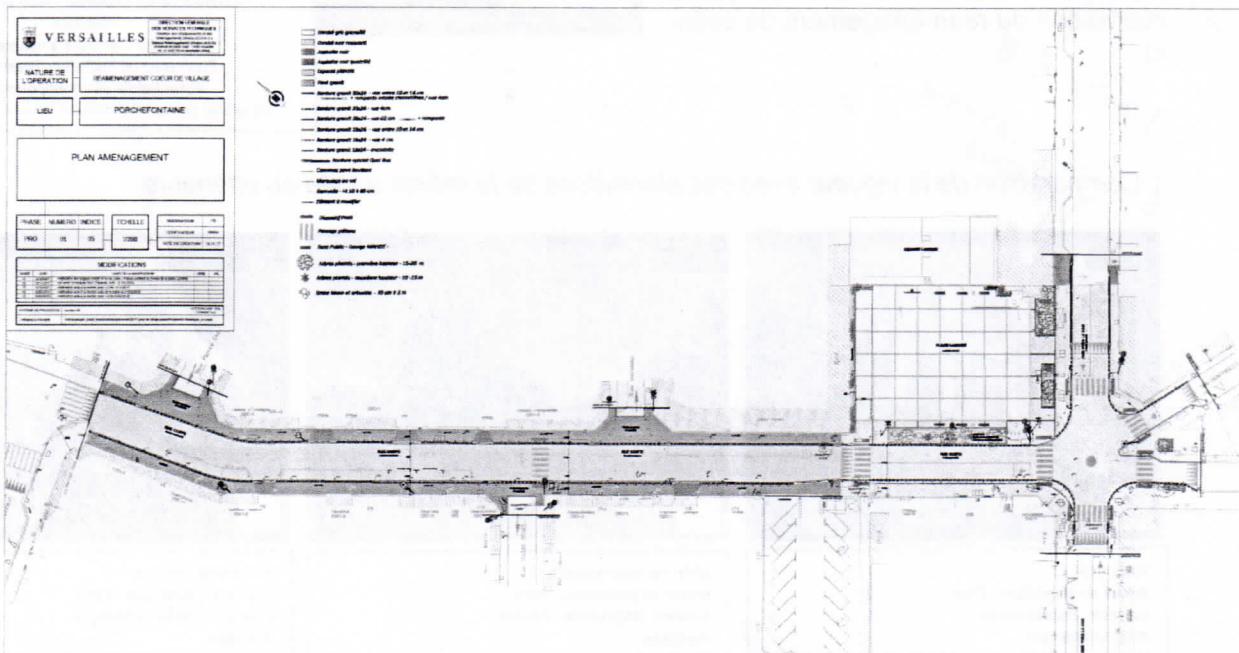


← Localisation des arbres / Etat Général

↓ TABLEAU D'EVALUATION DES DEFAUTS

Critère	Description	Arbre en bon état: 1 pas défaut	Arbre en état moyen: 2 défaut de faible intensité	Arbre en état médiocre: 3 défaut important à évolution négative	Arbre en état indigne: 4 défauts importants nécessitant une intervention	Arbre sur pied: 5 défaut nécessitant l'abattage
Etat physiologique	Note la vigueur de l'arbre Renseigne sur la capacité de croissance d'un arbre On observe: 1. la longueur des pousses annuelles 2. la vigueur des callos de recouvrement 3. la répartition de la vigueur dans l'arbre	la croissance est bonne pas d'affaiblissement pas d'attaque d'insectes phytophage pas de pathologie du feuillage croissance > 10cm	l'arbre pousse peu, affaiblissement localisé du houppier léger attaque d'insectes phytophage pathologie du feuillage peu marquée 5cm < croissance < 10 cm	l'arbre ne pousse pas ou peu dépérissage localisé du houppier attaque d'insectes phytophage importante pathologie du feuillage étendue croissance < 5cm	l'arbre ne pousse pas dépérissage généralisé attaque d'insectes phytophage généralisée pathologie du feuillage généralisé croissance nulle	l'arbre est mort croissance nulle
Etat mécanique	Note l'état de la structure de l'arbre Renseigne sur le risque de rupture d'une branche ou de l'arbre. Donne un indice de dangerosité On observe: 1. le type de blessures 2. la localisation des blessures 3. le nombre et l'étendue des blessures 4. l'évolution des blessures	bonne tenue mécanique arbre sain, bien dimensionné, pas de défauts ou défauts comportementés et calés de recouvrements actifs et vigoureux plaies de tailles < 7cm de diamètre et/ou blessures autre < 1/4 de la circonference de l'axe, pas de dégradation du bois	bonne tenue mécanique arbre sain, légers défauts se resorberants avec le temps, cal de recouvrements inactifs plaies de tailles > 15 cm de diamètre et/ou blessures autre < 1/3 de la circonference de l'axe, peu ou pas de dégradation du bois	tenue mécanique à surveiller défauts importants et évoluants à terme, cal de recouvrements inactifs plaies de tailles > 15 cm de diamètre et/ou blessures autre > 1/3 de la circonference de l'axe, avec ou sans dégradation du bois	tenue mécanique faible défauts importants présentant un risque de rupture élevé Taille drastique ayant déstructuré l'arbre, et/ou blessures autre > 1/3 de la circonference de l'axe, bois dégradé en profondeur	pas de tenue mécanique risque de cassé ou de basculement
Etat général	Note l'état de l'arbre au moment de l'inventaire Renseigne sur le potentiel de développement de l'arbre Correspond à la note la plus élevée entre la note d'état physiologique et la note d'état mécanique	arbre sain et vigoureux pas d'intervention à réaliser autre que l'entretien courant	arbre sain, début d'altération ou affaiblissement passager intervention d'entretien courant, élagage des parties infectées ou dégradées	arbre affaibli, à surveiller, renouvellement à envisager intervention de sécurité pour supprimer les branches dangereuses, infectées, mortes ou déperissantes abattage possible	arbre très affaibli, à surveiller, intervention à réaliser, renouvellement à envisager intervention de sécurité pour supprimer les branches dangereuses, infectées, mortes ou déperissantes abattage recommandé	arbre mort ou accidenté, intervention à réaliser d'urgence pas d'intervention de taille abattage systématique

3.3. La composition et l'organisation du projet, minéral et végétal,



Plan Projet

- La dépose des mobiliers urbains disparates (potelets / barrières),
- Le reprofilage de la chaussée, avec décapage de l'enrobé existant et reprise complète de la structure de chaussée,
- La reprise des écoulements des eaux en adaptant l'assainissement existant,

3.2.2. Place Lamôme

Cet aménagement nécessite :

- La dépose de quelques bordures enterrées, afin d'y insérer les fosses végétales,
- La dépose des mobiliers urbains disparates (potelets / barrières),
- L'abattage des 9 Erables planes, chétifs et plantés dans des fosses trop petites pour leur développement,

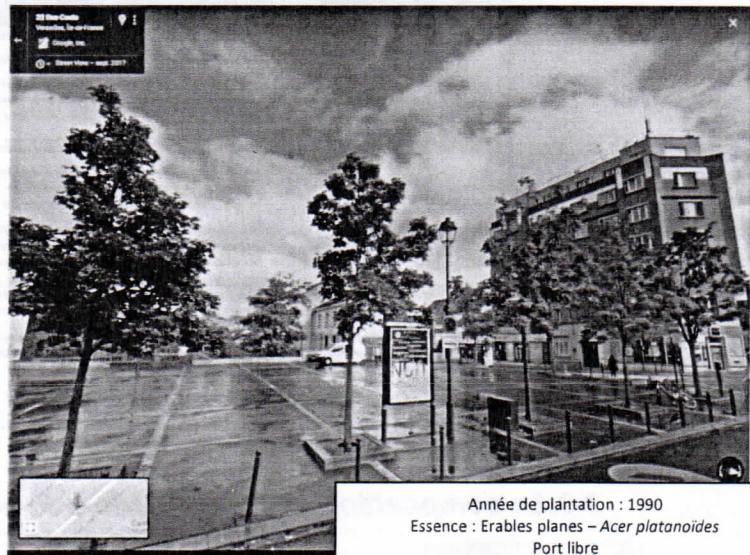
Etat phytosanitaire des arbres :

La croissance perturbée de ces arbres s'observe très bien dans la forme découpée de la périphérie de leur houppier.

Ces arbres plantés depuis une trentaine d'années devraient occuper l'espace aérien à l'identique de ceux de l'allée des marronniers ou de la rue Richard Mique.

Une taille de suppression de bois mort a été réalisée à l'été 2016 pour mettre en sécurité l'espace public.

Au vu de la faible vigueur de ces arbres et du projet de réaménagement de la place entraînant des terrassements au pied des arbres, il est préférable de procéder à l'abattage des arbres du square Lamôme en même temps que la réalisation du réaménagement de celle-ci.



↓ Comparaison de la vigueur avec des plantations de la même année ou ultérieure ↓



Rue Ducis
Année de plantation : 1994
Essence : Erables plane
Port architecturé
Vigueur de médiocre à bonne. A noter certains arbres ont des pousses annuelle dépassant les 2 mètres de long
Espérance de maintien : long terme



Allée des marronniers
Année de plantation : 2001
Essence : Marronnier d'Indes
Port libre
Vigueur de moyenne à bonne.
Espérance de maintien : long terme



Rue Richard Mique
Année de plantation : 1990
Essence : Chêne de Hongrie
Port libre
Vigueur bonne
Espérance de maintien : long terme

3.3.1. Les sols

- Les dimensions des trottoirs et de la chaussée restent inchangées sur une grande partie de la rue Coste (au vu de la difficulté technique et financière dû au déplacement des chambres et du réseau France Télécom).
- En revanche, le trottoir sera élargi à l'angle de la boulangerie en gagnant environ 1,00 m (de 3,61m de trottoir à 4,70 m), et se prolongeant sur l'ensemble du trottoir face à la place Lamôme (environ 0.65m d'élargissement).
- Les trottoirs seront repris en asphalte noir, ainsi que les bordures 30x24 en granit,
- L'asphalte noir existant de la place Lamôme sera inchangé.
- L'enrobé rosissant sur la chaussée de la rue Coste sera repris, ainsi que sa structure,
- Les fosses végétales sur la place Lamôme seront cernées par une bordure de granit 18x24 avec une vue minimale de 10cm afin de prévenir des écoulements des eaux souillés de nettoyage du marché.
- Le plateau surélevé aura une identité propre, avec un sol en enrobé grenaiillé

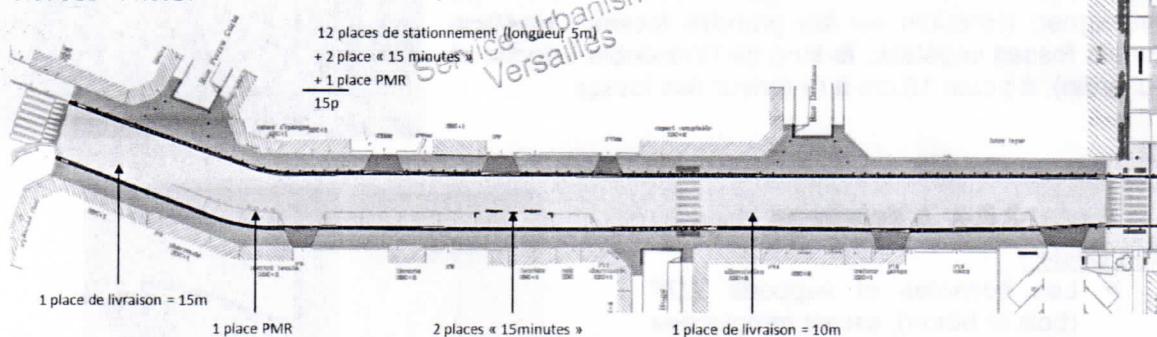


Photo différence entre Enrobé grenaiillé (quartzite gris clair) et Enrobé noir

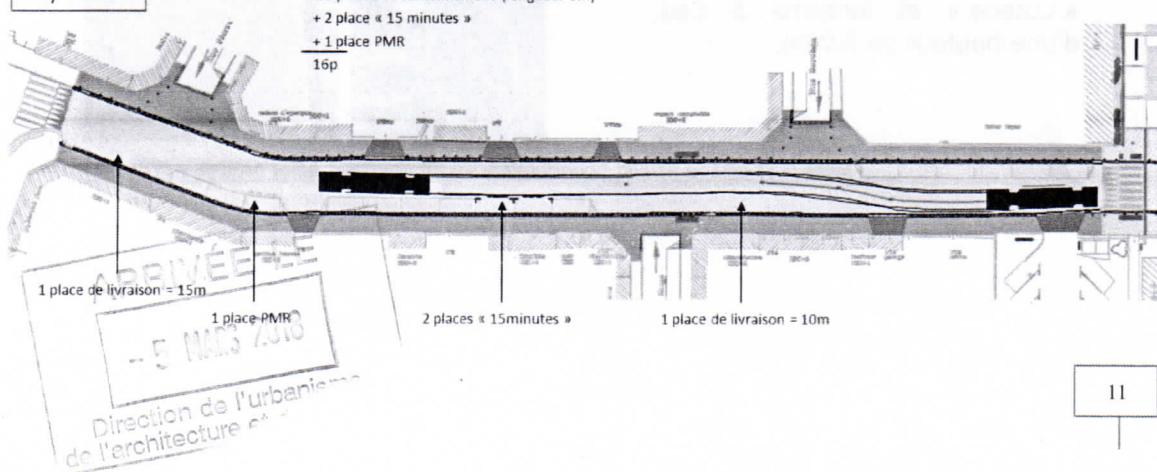
3.3.2. Le stationnement

Le stationnement longitudinal sur la chaussée, actuellement côté pair, basculera côté impair entre la rue Deroisin et la place Lamôme. (Un total de 16 places de stationnement au lieu de 15 places actuellement). Cette proposition sera présentée et à valider lors du Conseil de Quartier.

ACTUEL = PROJET



Proposition

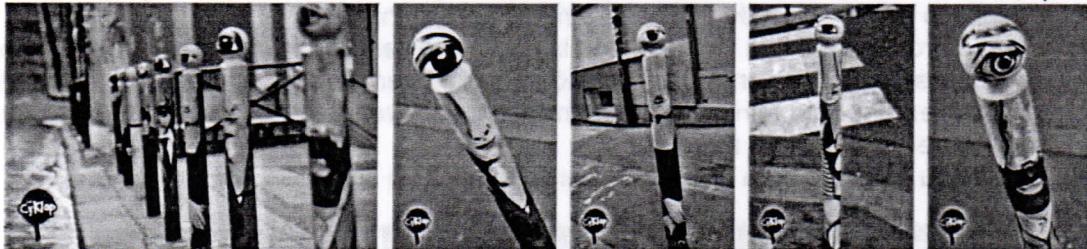


3.3.3. Le mobilier

Potelets :

Les trottoirs et le plateau surélevé nécessite un marquage des espaces par un alignement de potelets, notamment pour empêcher le stationnement sauvage de véhicule sur le trottoir, et permettant ainsi que définir un fil conducteur ludique et identitaire sur la rue Coste.

Nous proposons que ceux-ci soient les modèles courants, potelet à boule commun à la ville, sur lesquels nous proposons une intervention artistique sur un thème défini. Cette intervention pourrait être construite avec l'artiste et les associations de la maison de quartier.



Galerie Photos "Montm'Art" by Le CyKlop, 2015



Galerie Photos « Animaux » by Le CyKlop,

Bancs :

Les 2 bancs actuels positionnés sur la place, devant la clôture du square Lamôme seront remplacés et complétés par un modèle qui sera choisi en adéquation avec la direction des Espaces verts qui en aura l'entretien.

Ganivelles :

Pour protéger la végétation des fosses élargies, nous proposons l'utilisation de ganivelles en bois de châtaigner, ($H=80\text{cm}$ sur les grandes fosses / $H=40\text{cm}$ sur les fosses végétales le long de l'immeuble Erignac et du jardin), à poser 10 cm à l'intérieur des fosses.



3.3.4. L'éclairage

Rue Coste :

- Les consoles et supports EDF (bois et béton), seront remplacées par des candélabres en fût conique acier avec crosse « Lutèce » et lanterne à Led, d'une hauteur de 8.00m.

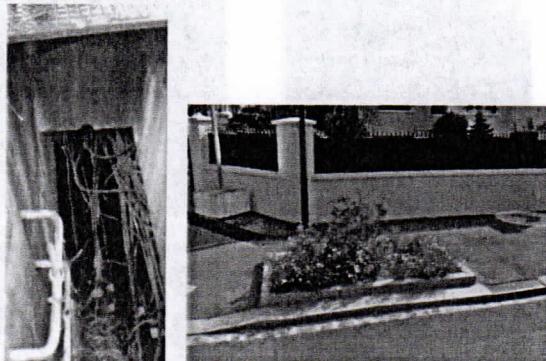
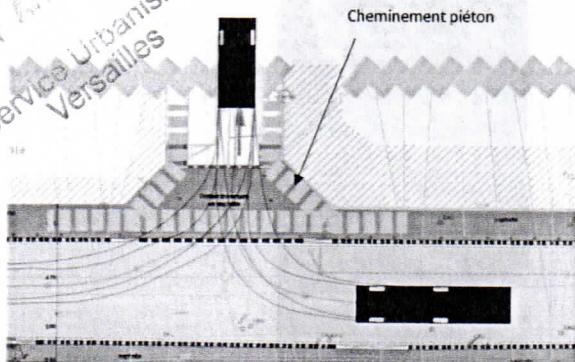


Mât d'Eclairage Public : candélabre en fût conique acier crosse « Lutèce »

3.3.5. Les Espaces Verts

Rue Coste :

En raison de présence de nombreux réseaux souterrains (notamment des chambres France Telecom, Gaz, Edf, Eclairage Public, Eau), et d'un coût de fonctionnement d'arrosage trop important, il n'est pas possible d'installer des jardinières ou des massifs fleuris en pleine terre.



Seul sera agrandie la fosse de l'arbre existant devant la terrasse du restaurant 70's avec une plantation plus fournie au pied,
Egalement une petite fosse végétale surélevée pourra être créée au niveau du trottoir élargi rue Coste au niveau du carrefour Yves Le Coz, devant le coiffeur et face au restaurant 70's.

Place Lamôme :

- La mise à distance des riverains de l'immeuble Erignac sera assurée par la mise en place d'une bande végétale plantée (couvert végétal de hauteurs différentes, permettant de ne pas obstruer les fenêtres), de largeur suffisante (1m00), tout en gardant un passage de 3m à minima pour la voie pompier. Cette bande sera retournée dans l'angle du square et de l'immeuble ainsi que de l'autre côté au niveau du transformateur Edf, avec la plantation de plantes grimpantes volubiles (de type Clématite montana).
- Les fosses d'arbres le long de la rue Coste seront sensiblement élargies, afin de créer des fosses fertiles tout du long avec des strates de végétal de hauteurs différentes. Les arbres seront remplacés et implantés de manière plus aléatoire pour former une épaisseur de lisière plus qu'un alignement urbain.

La palette végétale de la place Lamôme sera la suivante :

Arbres de 1^{ère} Grandeur
Forêt 30/35



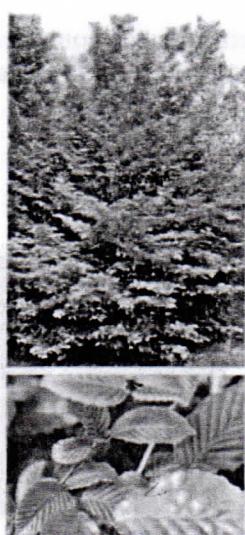
Pin sylvestre
Pin sylvestre
Quercus petraea
Chêne rouvre
Quercus robur
Chêne pédoncule
- 5 MARS 2010
Direction de l'urbanisme
et de l'architecture et de l'habitat

Arbres de 2^{ème} Grandeur

Forêt 16 / 18



Ulmus resistans sylvestris
Orme résistante



Carpinus betulus
Charme commun

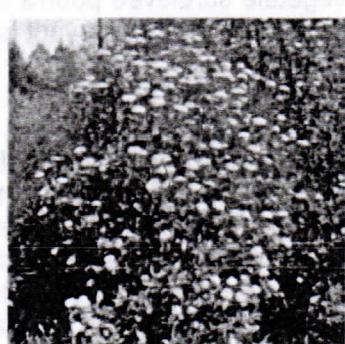


Prunus avium 'Plena'
Merisier

Strate arbustive



Viburnum lantana
Viorne lantane



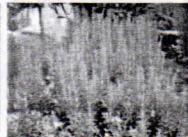
Prunus spinosa
Prunellier

Vivaces

Cématite Montana



Romarin



Perovskia



Carvoopteris



Lierre



Sedum Matrona'



Pervenche



Marguerite



Sauge arbustive



Stachys byzantina
'Big Ears'



Sédum acre



Géranium de l'Himalaya

